

Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 17 février 2022

D09_170222

L'an deux mil vingt-deux, le dix-sept février à seize heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, au moyen d'une visioconférence, sous la présidence de David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.

Point à l'ordre du jour : Approbation des critères généraux d'examen des vœux du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles, parcours Football

Président de séance : David DECHENAUD

Membres présents : Pascale HOFFMANN, Véronique MOLINARI, Catherine ORSINI-SAILLET, Zineb SIMEU-ABAZI, Fabienne HANS, Sylvie MARTIN-MERCIER, Laurence VIANES, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Cédric LAURENT, Marie-Carmen MOLINA, Véronique GHIGLIONE, Stéphane JULIOT, Alma BENECH, Moira BIAUX, Séverin CONSTANT-MARMILLON, Léa DISSART, Adèle FABRE, Enzo GILLET, Manon BOURET, Charles-Antoine JOURNET, Emeraude KABARE, Emmy MARC, Maximilien ROBSON, Mathis SION, Emma VASSAL.

Membres représentés : Virgile CHASSAGNON (procuration à Catherine ORSINI-SAILLET), Bernard BRUNET (procuration à Sylvie MARTIN-MERCIER), Fanny COULOMB (procuration à Laurence VIANES), Amina OUMEDDOUR (procuration à Enzo GILLET), Gabriel ROUBIOL (procuration à Emma VASSAL), Emile HEYBERGER (procuration à Adèle FABRE), Jean BRETON (procuration à Fabienne HANS).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : David DECHENAUD, Vice-président chargé de la formation.

Les critères généraux d'examen des vœux du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles, parcours Football, sont soumis au vote.

Le résultat est le suivant :

Membres en exercice (dont président de séance)	47
Membres présents (dont président de séance)	27
Membres représentés	7
Nombre de votants	34
Voix favorables	31
Voix défavorables	0
Abstentions ou refus de prendre part au vote	3

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les critères généraux d'examen des vœux du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles, parcours Football.

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 8 mars 2022

Le Vice-président chargé de la formation



David DECHENAUD

Publié le : 11/03/2022

Transmis au Rectorat le : 11/03/2022

**ANNEXE DE L'EXTRAIT DES
DÉLIBÉRATIONS
N°D09_170222**

DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles parcours football

Champ de l'évaluation	Critères retenus par la CEV	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Dégré d'importance
Résultats académiques	Moyenne générale en 1ère et Terminale	Bulletins de notes de 1ère et Terminale Moyenne générale du 1er semestre dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation ou reprise d'études.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir faire	Une pratique régulière dans le football. Savoir prendre des notes et travailler des cours à distance Aisance orale Titulaire PSC1 (Prévention et Secours Civiques) ou AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) ou SST (Sauveteur Secouriste du Travail) au 01/09/2022	Dans le dossier de candidature Curriculum Vitae	Très important
Savoir être	Prise d'initiative, rayonnement, ponctualité, implication, loyauté, respect.	Appréciation des enseignants sur les bulletins de notes	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet professionnel dans les métiers du football	Avoir conscience de l'impérative nécessité de trouver un contrat d'apprentissage dans un club domicilié dans les départements du 07/26/38/42/ 69 au 31/08/2022. Projet de formation rédigé un recto.	Essentiel
Engagement, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Etre en responsabilité sur 1 équipe de foot à 5, 8 ou 11, masculine ou féminine (séances + match)	Etre licencié de la Fédération Française de Football en 2021-2022. Lettre du président du club attestant de cet engagement. Ne pas être titulaire d'un BMF	Essentiel

si un critère n'est pas utilisé, laisser en blanc la colonne "critère retenu"

dès qu'un critère est indiqué, il faut aller jusqu'au bout de la ligne et définir le degré d'importance au moins un champ doit être utilisé